

# « AESH – S’organiser pour continuer la mobilisation! »



## Stage de formation syndicale

(CGT éduc'action 66 – FSU 66 – SUD éducation 66-11)

**Lundi 13 décembre 2021**  
**9 h - 17 h**

**CGT Union Départementale**  
**Rue de la Garrigole**  
**66000 Perpignan**

*Stage déclaré sous l'égide de la CGT .....*



## PROGRAMME

1. Accueil et présentation des participants
2. Bilan de rentrée et de la mise en place des PIALS
3. Recueil de témoignages anonymes sur les conditions de travail (AESH et élèves)
4. Mise en place d'une plateforme de revendications communes
5. Ateliers « Élaboration de matériel pour la mobilisation » (slogans, banderoles, tracts...)

### **STAGE OUVERT AUX SYNDIQUES ET NON SYNDIQUES**

Pour information, tous les personnels, syndiqués ou non, ont droit à 12 jours de congés pour formation syndicale par an, y compris si vous êtes à temps partiel, sur temps de travail et donc rémunérés.

Pour vous inscrire (**avant le samedi 13/11/2021**)

1. En adressant **une demande de congé syndical** au chef d'établissement dans le secondaire, à l'IEN dans le primaire (procédure de demande en ligne). Pour les démarches à suivre et n cas de problème, n'hésitez pas à contacter un des syndicats organisateurs.
2. En s'inscrivant **auprès des organisateurs** afin que le syndicat puisse établir une liste d'émargement nécessaire à l'établissement des attestations de présence qui vous seront remises à l'issue du stage.

#### Contacts :

CGT éduc'action 66 [ferc.cgteduc66@orange.fr](mailto:ferc.cgteduc66@orange.fr)

FSU 66 [fsu66@fsu.fr](mailto:fsu66@fsu.fr)

SUD éducation 66-11 [66-11@sudeducation.org](mailto:66-11@sudeducation.org) / 06.84.89.01.17

L'administration peut demander **après le stage, une attestation** émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation, ni autre document d'information sur l'objet de ce stage. Le formulaire de demande de congé syndical suffit.